



Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO 02 au Comité Social d'Administration Départemental du 6 février 2025

Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CSAD,

Lors de ses vœux aux personnels enseignants début janvier, la nouvelle ministre de l'Education Nationale, Madame Borne, utilisatrice compulsive du 49.3, souhaite « garantir à chaque jeune un cadre d'apprentissage sûr, serein et propice à son épanouissement » et veut que 2025 soit « une année de mobilisation et de progrès pour l'école » ...

Malheureusement, les souhaits de Mme Borne ne seront vraisemblablement pas exaucés...comment créer un cadre propice aux élèves quand, par manque de remplaçants, ils s'entassent dans une autre classe pour répondre à l'obligation d'accueil ? Il n'est pas rare, en période de tension, de voir des classes à plus de 30 élèves. Les conditions d'apprentissage sont ainsi inacceptables et ce sont les conditions de travail des collègues qui se dégradent.

Comment garantir un cadre serein quand des situations intenable se multiplient dans les écoles avec des élèves à besoins particuliers et/ou en situation de handicap qui « retournent » des classes entières (cris, insultes, violences...) et sont scolarisés en milieu ordinaire faute de places dans les structures spécialisées adaptées ? De l'aveu même de l'ex-ministre de l'Education nationale Belloubet, **24 000** places manquent dans les établissements sociaux et médico-sociaux pour affecter les élèves en situation de handicap qui bénéficient pourtant d'une notification MDPH pour y être scolarisés ! La FNEC FP-FO réaffirme que l'inclusion scolaire systématique et sans moyen entraîne des situations chaotiques dans les établissements scolaires. Les élèves non orientés vers les structures spécialisées dont ils ont besoin, se retrouvent en souffrance, entraînant bien souvent la souffrance des AESH, des enseignants et des autres élèves...

Où sont «la mobilisation et le progrès pour l'école » avec la suppression de 470 postes dans le 1er degré dont 29 postes dans notre académie et 10 pour notre département de l'Aisne à la rentrée prochaine. Vos propositions font état de 21 fermetures de classes pour seulement 3 ouvertures. Les périodes de tension du remplacement se multiplient de nouveau cette année. Ce n'est pas 1 seule ouverture de poste de « titulaire remplaçant » qui permettra d'assurer chaque jour, à chaque classe axonaise, la présence d'un enseignant titulaire et formé. Le décompte des créations et suppressions d'emplois fait apparaître 18 postes en moins quand notre département devrait en rendre 10. Des propositions de fermetures de classes vont-elles être abandonnées ? D'autres postes de remplaçant vont-ils être créés ?

Les documents préparatoires font également apparaître la proposition d'une seule fusion d'écoles sur le secteur de Villers-Cotterêts mais la FNEC FP-FO s'inquiète puisque plusieurs autres écoles nous ont contactés suite à une possible fusion alors même qu'aucun poste de directeur n'est vacant. Notre syndicat rappelle son opposition aux fusions d'écoles, qui engendrent de grosses structures et retirent la spécificité de l'école maternelle qui, bien souvent, devient la 5ème roue du carrosse. Si une fusion doit avoir lieu, la FNEC FP-FO 02 demande à ce que les règles préexistantes soient respectées cumulativement, à savoir : un

poste vacant de directeur, un avis favorable des deux conseils d'écoles et l'accord de la mairie. Sans cela, la fusion doit être abandonnée.

Toujours et encore, c'est la logique comptable et économique qui est plus forte que tout. La FNEC FP-FO ne peut l'accepter et exige l'annulation de toutes les suppressions de postes, le recrutement de tous les postes statutaires nécessaires, la titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent.

Les conditions de travail des personnels vont encore se dégrader. Des classes seront encore trop chargées, des classes seront trop souvent laissées sans enseignant par manque de remplaçants.

La FNEC FP-FO n'accepte pas la rentrée qui se prépare et revendique :

- Un recrutement immédiat et à hauteur des besoins de personnels sous statut dans les écoles, les établissements et les services pour ouvrir des classes partout où cela est nécessaire, pour arrêter les fermetures de classes ;
- La création de postes de remplaçants pour que chaque enseignant absent soit remplacé ;
- Le retrait de l'Acte 2 de l'Ecole inclusive ;
- Les créations de postes spécialisés, de PsyEN, d'AESH, d'AED nécessaires à la prise en charge de tous les élèves en difficulté ou en situation de handicap, l'abandon des PIAL (et de la mise en place des PAS) et l'arrêt de la logique d'inclusion systématique et forcée sans moyen ;
- L'augmentation des décharges de direction pour toutes les écoles ; pas une école sans décharge hebdomadaire ;
- L'abandon des formations en constellations et des évaluations d'école ;
- Le recrutement immédiat de tous les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires et le réabondement de celles-ci, la titularisation ou la stagiairisation de tous les contractuels qui le souhaitent ;
- l'augmentation immédiate des salaires par l'augmentation significative du point d'indice (au moins 10% tout de suite et le rattrapage des 31,5% perdus depuis 2000) et l'abandon du PACTE.